

Communauté de Communes
Jabron Lure Vancon Durance
Le village - 04290 SALIGNAC
Tél.04.92.34.46.75

Département des Alpes de Haute Provence
Envoyé en préfecture le 16/06/2020
Reçu en préfecture le 16/06/2020
Affiché le

ID : 004-200071033-20200616-DP08_2020-AU

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DECISIONS DU PRESIDENT

DECISION DU PRESIDENT N°08/2020

OBJET : Recrutement d'un agent en contrat d'engagement éducatif

--- Le Président de la Communauté de Communes «Jabron Lure-Vançon-Durance »,

Vu l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités territoriales,
Vu la délibération du Conseil Communautaire n°03/2017 en date du 20 Janvier 2017 portant délégations au Président,
Considérant que le bon déroulement du service nécessite de recruter un agent en contrat d'engagement éducatif pour la période estivale,

DECIDE :

ARTICLE 1: De recruter Madame Maeva RUIZ MARTNIEZ, née le 29/07/1997 à MANOSQUE (04) , en qualité d'animatrice extrascolaire pour la période estivale du 6 Juillet 2020 au 3 Août 2020 compris et 3 jours à définir, préalablement à l'ouverture de l'accueil pour la préparation du centre.

ARTICLE 2 : L'intéressée percevra une rémunération brute de 74€ par jour travaillé

ARTICLE 3: Il sera rendu compte au Conseil Communautaire de la présente décision conformément à l'article L5211-10 du CGCT.

ARTICLE 4 : Ampliation de la présente décision sera adressée à la Préfecture des Alpes Haute Provence

Fait à SALIGNAC, le 16 Juin 2020

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président
R. AVINENS

